

GUYANE FRANÇAISE.

PREMIER CONCOURS AGRICOLE
DE 1877.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES
AUX LAURÉATS.

DIMANCHE 19 AOUT 1877.

CAYENNE
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT
1877.

82
AG

182
AG

CONSULTATION
SUR PLACE

182



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

GOUVERNEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

DISTRIBUTION SOLENNELLE

DES

RÉCOMPENSES AUX MEILLEURS TRAVAILLEURS AGRICOLTES

A l'occasion de la fête du travail, instituée par le décret du 27 avril 1848, réglée par l'arrêté du 15 juillet 1851, de M. le Gouverneur de la colonie, et célébrée à Cayenne le 10 août 1851, jour anniversaire de la proclamation de l'abolition de l'esclavage.

Le 10 août 1851, 3^{me} anniversaire de la proclamation de l'abolition de l'esclavage, à la Guyane française, a eu lieu, à Cayenne, une intéressante et touchante solennité.

C'était le jour fixé pour la célébration de la fête du travail, dans cette colonie, par le décret du 27 avril 1848. Dès le 15 juillet, toutes les dispositions nécessaires avaient été prises par l'administration; les opérations préliminaires qui devaient s'effectuer au chef-lieu de chaque canton, avaient été réglées par arrêté du Gouverneur, conformément au décret précité, et une goëlette de l'État avait été expédiée avec mission d'amener à Cayenne les lauréats des quartiers les plus éloignés. Les juges de paix et la plupart des commissaires-commandants s'étaient réunis des divers points de la colonie, et une partie de la population de la campagne, aux environs, s'était rendue à la ville, dès la veille au soir. Sur la place d'Armes, à quelque distance de l'hôtel du Gouvernement, avait été construit un pavillon élégamment décoré, aux quatre coins duquel flottait le drapeau national, et qui portait à son sommet la bannière du travail. Des gradins bordés de feuillages et de rustiques gerbes de fleurs dérobées aux palmistes voisins conduisaient à l'estrade où les prix devaient être proclamés et décernés aux meilleurs travailleurs.



Le 10, au matin, dès 5 heures, les tambours battaient le rappel. Le bataillon de la Milice et les troupes d'infanterie de marine étaient rassemblés sur la place et rangés en avant et de chaque côté du pavillon, sous lequel prenaient place M. le Gouverneur, entouré des hauts fonctionnaires et des chefs des divers services.

A 7 heures, M. l'ordonnateur, suivi des lauréats, parmi lesquels se trouvaient plusieurs femmes, vint, accompagné du maire de la ville et des divers officiers et employés de son administration, présenter à M. le gouverneur ces braves travailleurs, dont la musique salua l'entrée sur la place. Prenant alors la parole, M. REISSER s'exprima en ces termes :

« Monsieur le Gouverneur,

» J'ai l'honneur de vous présenter les honorables cultivateurs désignés, par les jurys cantonaux, comme les plus dignes de participer aux récompenses que le Gouvernement de la métropole décerne aux agriculteurs qui donnent l'exemple d'une vie laborieuse et honnête.

» Au milieu du déplorable abandon des travaux de grande culture, en général, les exceptions sont à distinguer, et c'est pour cela que vous avez voulu, Monsieur le gouverneur, que la fête du travail, ou plutôt la glorification des travaux de la terre eût lieu dans la personne de quelques hommes d'élite qui ont compris que le bien-être de tous et la prospérité du pays dépendent principalement de la fécondation du sol. De là, en effet, doivent sortir l'aisance et la richesse, ces biens dont les populations agricoles jouissent en paix, sans les amertumes et les déceptions qui sont bien souvent le salaire des ouvriers de l'intelligence et de la pensée dans les régions élevées de l'ordre social.

» Ces vérités incomprises ailleurs le sont bien plus encore ici. — Nous le disons avec douleur, la Guyane, cette terre si fertile, est, en quelque sorte, frappée de stérilité, autant par l'insuffisance des bras que par la désertion des travaux de culture. — Chaque année, chaque trimestre, chaque mois révèle d'énormes diminutions dans les tableaux de l'exportation des produits locaux. Les champs défrichés à grands frais, les canaux, les digues, les ponts, les digues qui ont tant coûté pour leur création, sont dans le plus triste état, par le défaut de soins et d'entretien.

» Les récoltes, dans la plupart des localités, périssent sur pied, souvent par la négligence et le mauvais vouloir des ouvriers ruraux ; — les usines ne fonctionnant plus faute d'aliments, les appareils mécaniques s'oxydent et se perdent. — Nous avons eu le regret, il y a à peine trois mois, d'assister au triste spectacle de l'abandon d'une sucrerie dans le quartier d'Approuague, un des plus peuplés et des plus productifs de la colonie.

» Les capitaux engagés dans ces établissements importants sont compromis, la détresse est à son comble ; les travailleurs n'obéissant qu'à leurs seuls caprices, vont ou ne vont pas à l'abatis, sans s'occuper du sort de la récolte.

» Les champs couverts encore, il y a peu d'années, de riches plantations, sont envahis par les halliers et les arbres : — le désert marche à grands pas sur nous, la forêt remplace les cultures, et la salubrité semble elle-même compromise par la cessation des travaux de l'agriculture.

» Les vivres de première nécessité manquent presque partout, parce que, pour échapper à l'impôt que tout bon citoyen doit acquitter, on ne plante plus, ou l'on plante fort peu de manioc et de racines nourricières. — La pêche, la chasse, ces occupations des peuples nomades et barbares, sont les seules auxquelles on veuille se livrer, sans se préoccuper de cet avenir, de ce triste avenir réservé aux populations qui vivent dans l'apathie et l'indolence, exemptes des soucis du lendemain.

» Sans denrées d'exportation pour charger les navires, les relations commerciales se tarissent ; aussi les voyons-nous souvent, ces navires, quitter notre port, pour aller en pays étranger, porter l'argent destiné à payer leur cargaison de retour.

» La Guyane, où l'élevé du bétail pourrait se développer avec tant de facilité, est annuellement tributaire de l'étranger pour cinq à six cents têtes, dont la valeur peut être portée de 70 à 80 mille francs, qui resteraient dans le pays si l'industrie hâtière s'y développait, au grand avantage de son agriculture et de l'alimentation générale.

» Ainsi plus de ressources, plus d'éléments de fret. Le sucre, le roucou, le girofle, le coton, le café, ces riches produits qu'une terre privilégiée prodiguait, avec tant de largesse, quand la main laborieuse de l'homme les faisait jaillir de son sein

fécond, ne tarderont pas, si l'état actuel de choses continue, à disparaître de la nomenclature des denrées que la métropole réclame en retour des marchandises qu'elle nous envoie. — Les tissus, les vêtements confectionnés, les articles indispensables enfin à l'habillement et à l'alimentation de la population, qui nous les apportera, ces choses si nécessaires et si précieuses, si la France ne nous les expédie plus, et comment pourrait-elle nous les envoyer, si la colonie ne produit plus les denrées que nous venons d'énumérer ?

» Cette peinture de la situation des choses à la Guyane est bien sombre et bien affligeante, mais elle n'a rien d'exagéré.

» Vous, bons cultivateurs, qui avez pu voir et apprécier ce qui se passe autour de vous, dans les quartiers, répondez : Le travail est-il ce qu'il devrait être partout ? A quelques exceptions près, ne sacrifie-t-on pas tous les jours, aux danses, à la dissipation, au désordre et à l'ivresse, le temps si précieux qu'on devrait consacrer aux cultures, aux récoltes et aux soins domestiques ?

» Vous, mes amis, qui ne donnez pas ce fatal exemple, vous qui avez su résister aux dangers d'une vie indolente et paresseuse, voyez combien votre condition est plus heureuse, voyez comme l'on apprécie votre bonne conduite, de quelle considération l'on vous entoure. — Vous en recueillez aujourd'hui le fruit, et, plus tard, vos enfants, vos parents, vos amis vous en béniront. Les annales de ce pays conserveront vos noms, ils seront inscrits dans les feuilles de la colonie, et la France les proclamera, en les signalant à la reconnaissance et à l'estime publiques.

» Honneur à vous ! vous avez bien mérité du pays. — Espérons que vos frères, les cultivateurs de la Guyane, comprendront ce qu'il y a de glorieux dans ces distinctions, et qu'ils s'efforceront de les mériter, à leur tour, en venant participer, l'an prochain, sur cette place, où nous les attendons, à l'honneur qui vous est accordé.

» M. le gouverneur va proclamer vos noms et vous décorer des insignes qui élèvent si haut dans l'estime publique les agriculteurs de la mère-patrie, ces nobles enfants de la France.

» Puissent ces distinctions si glorieuses être, pour vous, un nouvel encouragement dans la route du bien et devenir pour

vos frères de la Guyane, un stimulant puissant, en éveillant dans leurs cœurs le sentiment du devoir, l'amour de l'ordre et du travail, sans lesquels, croyez-le bien, il n'y a ni bonheur pour une société, ni prospérité pour un pays ! »

Après ce discours, qui fut écouté dans un profond silence, M. le capitaine de vaisseau DE CHABANNES, d'une voix fortement accentuée, prononça l'allocution suivante :

« Avant de commencer la distribution des récompenses accordées aux meilleurs travailleurs agricoles de la Guyane, je désire que vous sachiez tous, que le Gouvernement, en instituant la fête du travail, a voulu encourager ceux qui donnent le bon exemple du travail de la terre, et par là, apporter une noble émulation dans la profession de cultivateur. C'est donc, à vrai dire, *la fête des bons travailleurs* que nous célébrons aujourd'hui, jour anniversaire de l'émancipation.

» Le tableau que vient de tracer M. l'ordonnateur de la détresse où se trouve la colonie, par suite du peu de travail obtenu depuis trois ans sur les habitations, n'est malheureusement que trop vrai, et il est bien triste.

« Là seulement où le travail s'est soutenu, la prospérité n'a pas complètement disparu. Honneur donc aux bons et braves cultivateurs qui, quand ils ont reçu la liberté, n'ont pas cru que c'était la liberté de ne rien faire, et ont continué le travail de la grande culture ! Honte, au contraire, à ceux qui ne sont devenus libres que pour se livrer à la paresse et à l'indolence ! Vous devez savoir qu'en Europe les peuples les plus libres sont en même temps ceux qui travaillent le plus. *Le travail et la liberté s'unissent donc parfaitement.*

• Je sais bien que le nombre des travailleurs eût sans doute été plus grand ici si les propriétaires eussent pu payer les salaires, mais ce n'était pas une raison pour abandonner les habitations, car en travaillant bien, les travailleurs fournissent au propriétaire les moyens de leur payer les journées. Ils font donc cause commune pour l'exploitation de la propriété. Ils sont eux-mêmes intéressés comme il l'est lui-même, et comme l'est la colonie entière, à ce que le travail soit complet, à ce qu'il soit régulier et persévérant. C'est celui-là que nous honorons, que nous glorifions aujourd'hui dans la personne de quelques hommes d'élite qui se sont signalés.

» Il y aura peut-être quelques bons travailleurs des terres dont les noms ne seront pas proclamés aujourd'hui, car le temps nous a manqué, mais pour l'année prochaine, nous nous y prendrons d'avance, et ceux qui n'ont pas aujourd'hui la récompense qu'ils méritent, la recevront alors, si toutefois ils n'ont pas démerité.

» Les récompenses que nous allons distribuer montrent toute la sollicitude du Gouvernement pour les cultivateurs. Elles se composent d'abord, d'un prix supérieur de 600 fr. accordé à celui qui, au-dessus de tous les autres, s'est signalé par un travail persévérant et exceptionnel et par sa bonne conduite. Celui qui le recevra aura en outre le droit de faire élever un de ses enfants aux frais de l'État. Une place d'honneur lui sera réservée dans toutes les fêtes et cérémonies nationales. Nous avons ensuite les prix cantonaux de 200 fr. qui sont destinés, un par canton, aux plus méritants, après le prix supérieur; enfin viennent les médailles et les mentions honorables. Nous avons rencontré une sérieuse difficulté à la répartition équitable des prix cantonaux; cette difficulté tient à l'énorme différence qui existe entre les populations agricoles des divers cantons, particulièrement dans le canton de Cayenne, où les quartiers qui le composent forment à eux seuls une population supérieure à celle de tous les autres cantons réunis. Nous avons cherché à faire disparaître, autant que nous le pouvions, cette disproportion, au moyen des médailles que le ministre a accordées à la demande de M. le gouverneur **PARISÉ**. Une partie de ces médailles a une destination spéciale pour une habitation où se sont exécutés de très-beaux travaux, difficiles même à obtenir du temps de l'esclavage. Quelques-unes ont une autre application particulière indiquée aussi par le ministre. C'est au moyen des autres médailles à donner que nous avons avantagé le canton de Cayenne.

» Je suis bien aise de voir que plusieurs femmes sont désignées pour recevoir des récompenses et des mentions honorables. Elles ont un double mérite en cultivant bien la terre et j'espère que leur exemple sera suivi.

» Braves cultivateurs, quand vous retournerez dans vos quartiers, vous direz à tous vos compagnons de travail à quel point le Gouvernement estime et honore la profession d'agri-

culteur. Je prierai chaque propriétaire de tenir un compte exact du travail de chacun, et dès que je pourrai aller vous visiter au milieu de vos travaux, j'examinerai avec attention les tâches qui auront été faites. Si, d'un côté les bons travailleurs reçoivent des éloges et des encouragements, de l'autre les paresseux, qui n'ont pas même le courage d'essayer de suivre l'exemple que les premiers leur donnent, seront signalés au mépris de tous les bons citoyens. »

Ces paroles parurent faire sur l'assistance une vive impression. Immédiatement après, un ban ayant été ouvert, M. l'aide-commissaire LA BORDE, secrétaire de M. l'ordonnateur, commença l'appel des noms des lauréats, en faisant connaître les titres de chacun à l'obtention des récompenses qui leur étaient accordées; ensuite M. le gouverneur décora lui-même les lauréats cantonaux, et M. l'ordonnateur leur remit leurs diplômes, dans l'ordre ci-après:

CANTON DE CAYENNE.

PRIX SUPÉRIEUR.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

PAUL DUNEZ, demeurant sur l'habitation *Parterre*, à M^{me} DUNEZAT, quartier du Tour-de-l'Île, *Lauréat cantonal*.

Cet honorable cultivateur s'est distingué avant et depuis l'émancipation par sa belle conduite. Resté seul avec sa femme *Félicité DUNEZ*, sur cette propriété, sans autre intérêt que l'accomplissement de ce qu'ils regardent comme un devoir, sont parvenus, tous deux, par des efforts et des travaux surhumains à la préserver des envahissements de la mer. — Modèle de dévouement, de fidélité et de conduite morale. — Jouit de l'estime générale des habitants du canton de Cayenne.

PRIX CANTONAL.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

FRANÇOIS TANOR, cultivateur, propriétaire de l'habitation *Philomèle*, à Macouria,

Qui, seul avec sa famille, depuis l'émancipation, a su établir une Roucourie, y construire les cases nécessaires, entretenir quatre carrés de roucou, dont il s'est rendu pro-

priétaire, ainsi que du terrain sur lequel il a formé son établissement. — Conduite exemplaire dans un canton comme Macouria, où le travail n'existe presque plus.

MENTIONS HONORABLES.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

- 1° BARTHÉLEMY NITRAM, cultivateur de l'habitation *Terre-Rouge*, appartenant à M^{me} GIRARD, quartier de Tonnégrande,
Par ses efforts soutenus et une sage direction, a reconstitué le travail, qui avait été complètement abandonné sur cette propriété; a toujours payé de sa personne, et son exemple a produit un effet salutaire sur l'atelier qu'il dirige.
- 2° APOLLINAIRE FIDÉLY, cultivateur, chef d'atelier de l'habitation *Tigamy*, quartier du Tour-de-l'île,
Bon travailleur, donnant l'exemple d'une conduite méritante, exerce une grande influence sur les travailleurs et contribue à maintenir l'ordre et la régularité dans les travaux de culture de la canne.
- 3° CYPRIEN CORRIAUD, chef d'atelier de l'habitation dite *le Mont-S'-Jacques*, au quartier de Mont-Sinéry,
Remarquable par son activité. — Malgré l'opposition de l'atelier, a maintenu le travail sur cette propriété, en exigeant l'ancienne tâche, que les travailleurs voulaient diminuer. — Ce cultivateur, par sa fermeté, est parvenu à rétablir l'ordre qui existait avant l'émancipation.

CANTON DE ROURA.

PRIX CANTONAL.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

WILLIAM KANTA, ouvrier rural de l'habitation *la Caroline*,
Avant l'émancipation, a été un modèle de bonne conduite, et depuis, un exemple d'assiduité et de régularité au travail; malgré son âge, est toujours le premier rendu à son devoir. — Remarquable par ses sentiments religieux et ses vertus chrétiennes. — A fait preuve, dans un incendie qui a éclaté sur l'habitation *la Caroline*, d'une grande intrépidité et d'un courageux dévouement.

1^{re} MENTION HONORABLE.**MÉDAILLE D'HONNEUR.**

THALIE LIMOUQUEZ, femme de *Jacques LIMOUQUEZ*, cultivatrice, domiciliée sur l'habitation *la Philadelphie*,

Assidue, bonne conduite, donne à l'atelier l'exemple du travail et des sentiments de la famille. — Elle est le soutien de son mari, infirme depuis longtemps.

MENTIONS HONORABLES.

1^o **HERMELINE ZIBONA**, femme *Tibaquet FRONTIN*, cultivatrice, âgée de 34 ans, domiciliée sur l'habitation *la Caroline*,

Laquelle a déployé depuis l'émancipation un caractère laborieux et rangé, et a toujours été d'une conduite honnête et régulière.

2^o **ISIDORE GASPARD**, cultivateur, propriétaire de l'habitation *S^{te}-Élisabeth*,

Entretient, avec sa famille et deux autres engagés, cette habitation en bon état de culture et fait des produits d'exportation; marié, d'une conduite régulière.

3^o **PHANO-MARC**, cultivateur de l'habitation *Espérance*, appartenant à *M. GUÉRIN*,

Nouveau libre, d'un caractère rangé et laborieux.

CANTON D'APPROUAGUE.**PRIX CANTONAL.****MÉDAILLE D'HONNEUR.**

MATHURIN, cultivateur, chef d'atelier de l'habitation *Risque-tout*, sise au quartier d'Approuague,

A obtenu sa liberté en récompense de son excellente conduite. — Depuis l'émancipation, par son influence morale, il a maintenu le travail sur l'habitation qu'il dirige, au point de mériter l'estime et l'admiration de tous les habitants de son canton.

1^{re} MENTION HONORABLE.**MÉDAILLE D'HONNEUR.**

ADRIEN LÉOVILLE, cultivateur, chef d'atelier de l'habitation *les Plaisirs*, au quartier de Kaw,

Digne de considération par son excellente conduite, son activité, son exactitude et les bons conseils qu'il donne journallement aux autres travailleurs.

MENTIONS HONORABLES.

1° PHILIPPE MATHIAS, chef d'atelier de l'habitation *la Garonne*, à Approuague,

Jouit de toute la confiance des propriétaires par l'intelligence avec laquelle il dirige souvent, en l'absence de l'administrateur en chef, cette propriété. Marié, d'une conduite irréprochable.

2° VICTOR HOPAN, ancien commandeur de l'habitation *la Jamaïque*, au quartier d'Approuague,

Y est encore le chef ouvrier, marié, donne l'exemple du travail et d'une bonne conduite.

3° FIRMIN BOSTON, cultivateur, chef ouvrier de l'habitation *le Hasard*, à Approuague,

Dirige les travaux de cette propriété avec intelligence et un grand zèle, en l'absence du propriétaire, en Europe.

4° ÉLOI MANDOUX, travailleur assidu et dévoué de l'habitation *Bagatelle*, du quartier de Kaw.

5° ÉDOUARD BRAVE-HOMME, ancien commandeur de l'habitation *St-Pérey*, à Approuague.

Y est resté depuis l'émancipation. — Son travail, sa bonne conduite ne se sont pas démentis depuis cette époque.

CANTON DE SINNAMARY.

PRIX CANTONAL.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

MAXIME CHERVA, gardien de la ménagerie de M. MARTINET, à Malmanoury, composée de 150 à 200 têtes de bétail.

Depuis trente années environ qu'il en est chargé, il en a eu un soin particulier. — Depuis l'émancipation, a redoublé de zèle; non-seulement il fait parquer régulièrement le

bétail, mais encore le visite avec assiduité et lui porte tous les soins possibles et nécessaires. — M. MARTINET attribue le salut de sa ménagerie, pendant l'épidémie, aux soins intelligents de ce gardien, dont la conduite est des plus méritante.

1^{re} MENTION HONORABLE.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

AUGUSTIN SOPHIE, gardien d'une des ménageries de M. Amand PAIN, à Corossony.

Ce travailleur s'applique à étudier des remèdes contre l'épizootie, et ses études, à cet égard, ne sont point restées infructueuses. — Pendant la dernière épidémie qui a ravagé une grande partie des ménageries, il a été d'un grand secours à M. Amand PAIN pour la conservation de son troupeau.

MENTIONS HONORABLES.

1^o DOMINIQUE MALIC, employé chez M. SILVAIN-SOPHIE, à Iracoubo,

Par son zèle et son intelligence, ce travailleur a beaucoup contribué depuis l'émancipation à une plantation et à l'entretien de six hectares de roucou, aujourd'hui en plein rapport. — Ce cultivateur se recommande par sa bonne conduite et son activité.

2^o DOMINIQUE DORILAS, gardien de la ménagerie des mineurs Adèle LEUCADE,

Depuis vingt ans qu'il professe cette industrie, les propriétaires qui ont possédé successivement cette ménagerie n'ont eu qu'à se louer de lui et il continue depuis l'émancipation à se distinguer par sa bonne conduite et les soins qu'il porte au bétail, dont il est chargé (170 têtes environ).

3^o JEAN-BAPTISTE JUPITER, gardien d'une ménagerie de 200 à 250 têtes de bétail, appartenant à M^{me} veuve JACQUET,

Ce travailleur était commandeur avant l'émancipation; le bétail qui lui a été confié depuis est dans un état satisfaisant.

CANTON D'OYAPOCK.**PRIX CANTONAL.****MÉDAILLE D'HONNEUR.**

ISIDORE PÉNARD, cultivateur de l'habitation *le Ouanary*,

A continué à résider sur cette propriété depuis l'éman-
cipation. — Du temps de l'esclavage il était le premier sujet
de l'habitation ; n'a jamais donné occasion de lui adresser le
moindre reproche. — Laborieux et docile, ne rebutant ja-
mais aucun travail, quelque pénible qu'il soit ; d'une con-
duite irréprochable ; très-estimé des travailleurs, au point
qu'ils l'ont désigné eux-mêmes, par leurs suffrages unanimes,
au choix de l'autorité pour la récompense nationale.

1^{re} MENTION HONORABLE.**MÉDAILLE D'HONNEUR.**

ÉTIENNE ROSÉ, chef d'atelier de l'habitation *le Ouanary*,

Estimable sous tous les rapports, joignant à une excellente
conduite une intelligence et une énergie rares. — A sur
l'atelier une influence due à son mérite, et c'est en grande
partie à lui qu'on devra la prospérité de cette sucrerie, dont
il est positivement l'âme.

MENTION HONORABLE.

MICHEL MANDÉ, cultivateur, de la rivière d'Oyapock,

Signalé par sa bonne conduite et son caractère laborieux.

CANTON DE KOUROU.

Aucune présentation n'ayant été faite par M. le juge de
paix de Kourou, ce canton n'a pu concourir à la distribution
des récompenses nationales.

Il en est de même du quartier populeux de l'Île-de-Cayenne,
faisant partie de la circonscription cantonale du chef-lieu de
la colonie : M. le commissaire-commandant de ce quartier,
étant arrivé après la clôture des opérations de la commission
cantonale, n'a pu présenter les candidats.

Le quartier de Mana a été également privé de concourir en
raison du défaut de moyens de communication assez prompts.

RÉCOMPENSES SPÉCIALES

Accordées par le ministre de la marine et des colonies, sur la proposition de M. le gouverneur PARISET.

MÉDAILLES D'OR.

DE GOYRIENA, propriétaire de l'habitation *la Marie*, au Canal Torcy, en récompense de sa courageuse persévérance et des sacrifices qu'il s'est imposés pour relever et soutenir le travail, à la suite de l'abolition de l'esclavage.

JEAN-BAPTISTE ESPY, régisseur de l'habitation *la Marie*, au Canal Torcy, pour l'intelligence et la patience avec lesquelles il a secondé M. de Goyriena, dans l'exécution de ses travaux.

MÉDAILLES D'ARGENT.

ADOLPHE LAMARIDOR, chef d'atelier ;

NICOLAS LAMARIFONCE, sucrier et cultivateur ;

MOISE MALLOIR, cultivateur ;

PAULIN LUBIN, id ;

SYLVAIN BERLINOT, id ;

JACQUES NOEL MISÈRE, id ;

LÉON GANA, id ;

ALEXANDRE GOIRIBAS, id ;

ESTELLE MARITI, cultivatrice ;

MARIE-CLAIRE FLEMING, id ;

tous travailleurs sur l'habitation *la Marie*, au canal Torcy, désignés comme faisant partie de l'excellent atelier qui a secondé M. de Goyriena dans l'exécution des travaux importants de dessèchement, de canalisation et de culture, entrepris par cet habitant, à la suite de l'abolition de l'esclavage.

MÉDAILLE D'OR.

MATHURIN, régisseur de l'habitation *Risquetout*, du quartier d'Approuague, qui, depuis l'émancipation, dirige cette propriété, sans que le travail ait souffert aucune interruption, sans qu'aucun des anciens sujets de l'atelier ait

quitté, sans que les produits aient varié, toujours cité comme exemple, par le commissaire-commandant du quartier.

MÉDAILLES D'ARGENT.

AUGUSTE 1^{er} MATHURIN, cultivateur ;

JACQUES 1^{er} ARILLIS, id.

PÉLAGIE L'ESPÉRANCE, cultivatrice.

tous trois faisant partie de l'excellent atelier dirigé par M. MATHURIN, qui, tout entier, a donné l'exemple d'une laborieuse persévérance dans les travaux d'exploitation et d'entretien de l'habitation *Risquetout*, à la suite de l'abolition de l'esclavage.

La distribution des prix terminée, M. le Gouverneur en tête et immédiatement suivi de MM. les chefs d'administration et des lauréats, décorés de leurs médailles, s'est rendu à l'église, pour y entendre la messe.

Dans le chœur, des sièges avaient été réservés aux travailleurs, en avant du banc de M. le Gouverneur et des bancs occupés par MM. les chefs d'administration et les membres du conseil privé. Avant la célébration de l'office divin, M. l'abbé DOSSAT, préfet apostolique, monta en chaire et s'adressa en ces termes aux travailleurs, en présence d'un nombreux auditoire, qui se pressait aux portes de l'église pour entendre la parole sainte :

« Bien chers Enfants,

» La grande fête qui vous réunit au pied des autels, est bien solennelle et bien touchante. Depuis bientôt vingt-quatre heures l'Église l'annonce par ses joyeux carillons ; aujourd'hui elle vous recoit avec honneur, elle vous accorde des places distinguées dans son sanctuaire ; elle va entonner ses chants d'allégresse et revêtir ses plus riches ornements.

» Cette pompe, cette magnificence, ce brillant cortège qui vous entoure, ces prières qui vont s'élever pour vous vers le ciel, vous étonnent sans doute, chers enfants ; vous êtes sans doute surpris de nous voir faire la fête du travail, lorsque le travail est presque abandonné et que l'état de notre pauvre colonie est si digne de larmes !

» Votre surprise n'étonne pas, car vous le savez comme nous, chers amis, et vous en gémissiez comme nous, il y en a tant parmi les nouveaux citoyens qui font un si mauvais usage de la liberté, ce riche présent de Dieu, le prix de ses fatigues, de ses sueurs et de son sang ! Que sont devenues ces belles résolutions qu'ils prirent à la face du ciel et de la terre, le jour de l'abolition de l'esclavage ? Que sont devenues leurs magnifiques promesses ? Hélas ! elles disparurent pour plusieurs avec le jour même qui les vit naître ! Leurs bras sont comme engourdis, ils refusent tout travail ; les récoltes se perdent, les terres restent sans culture, les plus belles habitations sont envahies par les herbes malfaisantes, tout reste dans une stagnation complète, la famine est à nos portes, et notre belle colonie est menacée d'une ruine totale, et cependant nous venons partager votre allégresse et célébrer avec vous la grande fête du travail. Le digne gouverneur que Dieu nous a envoyé dans sa miséricorde, pour nous consoler de tant de pertes cruelles, vous conduit en triomphe dans la maison du Seigneur, l'ordonnateur et le procureur général, les honorables membres de la cour, les représentants de l'autorité civile et militaire qui ne vous connaissent même pas, en un mot tous ceux qui forment l'élite de la société se font une joie et un devoir d'assister aux saints mystères qui vont se célébrer pour vous ; et nous, prêtres du Seigneur, nous qui vous avons toujours si tendrement aimés, et qui, dans toutes les circonstances, nous sommes montrés vos pères et vos amis, nous venons vous aider à témoigner votre vive reconnaissance au Dieu qui vous a fait tant de bien et le supplier de répandre sur vos travaux ses plus abondantes bénédictions.

» Ah ! chers enfants, c'est que malgré la douleur qui nous oppresse, nous voulons être justes ; nous n'avons pas à vous féliciter du travail que nous avons obtenu, et cependant nous éprouvons le besoin de vous révéler la joie de notre cœur et de témoigner publiquement un juste tribut d'éloges à ceux qui ont su se distinguer de la multitude et se mettre à l'abri de la contagion du mauvais exemple.

» Soyez donc à jamais bénis, chers enfants, votre bonne conduite vous rend dignes de notre affection ! Soyez à jamais bénis ! vous avez compris que la liberté n'est ni dans la paresse

ni dans la licence, mais dans l'accomplissement de vos devoirs, vous avez compris que le travail ne déshonore pas l'homme; mais qu'il l'élève; que l'obligation du travail est née avec lui, que, depuis le péché originel, l'homme a été condamné à arroser la terre de ses sueurs et à lui demander, par un travail soutenu, le pain qui doit le nourrir. Aussi, notre chère nation, pleine de sollicitude pour vous qu'elle a dotés du bienfait immense de la liberté, vient-elle vous témoigner en ce beau jour toute sa satisfaction; elle vient de vous décerner des prix, des récompenses et des honneurs; elle a voulu par là flétrir la paresse et honorer l'agriculture, qui est, à ses yeux, la première et la plus importante des professions, et nous tous, chers amis, bien convaincus que vous avez dignement rempli votre tâche, que vous avez bien employé votre temps, que vous avez bien travaillé depuis l'émancipation, nous sommes heureux de pouvoir applaudir à vos succès, de pouvoir vous féliciter des brillantes récompenses que vous venez d'obtenir, et nous venons vous exhorter à faire de nouveaux efforts, pour accomplir plus dignement encore, s'il est possible, la grande mission que le ciel vous a confiée.

» Oh! chers enfants, que vous êtes dédommagés en ce beau jour de vos peines, de vos fatigues et de vos sueurs! quelle immense différence entre votre position et celle de ceux qui n'ont rien fait! l'amour du travail vous a donné l'abondance, et les paresseux sont dévorés par la misère! Tout le monde vous estime et vous honore; les paresseux, tout le monde les repousse et les méprise. Ces récompenses que vous venez de recevoir de la patrie sont l'image des récompenses plus brillantes encore que Dieu vous réserve dans le ciel; pour les paresseux point de récompense ni sur la terre, ni dans le ciel. Je ne puis rien souffrir d'inutile dans l'univers, dit Jésus-Christ, tout arbre qui ne porte pas de bons fruits, sera arraché et jetté au feu. L'homme qui ne fait rien est un serviteur inutile; qu'on l'ôte du monde, qu'on l'éloigne de moi, et qu'on le jette dans les flammes de l'enfer : *inutibus servum ejicite in tenebras exteriores*.

» Et comment Dieu et les hommes ne repousseraient pas avec horreur les paresseux? Les paresseux ne sont-ils pas le fléau de la société? La paresse n'enfante-t-elle pas tous les vices? et ne donne-t-elle pas naissance à tous les crimes? Que

font les malheureux qui ne veulent pas travailler ? Ils traînent partout une nonchalance bien onéreuse aux autres et toujours bien funeste à eux-mêmes ; ils consomment leur temps en désirs criminels, en passe-temps dangereux ; ils n'aiment que le repos ; ils dorment le jour, ils dorment la nuit, et ils n'ont d'activité que lorsqu'il s'agit de se livrer aux plaisirs, aux orgies, à la débauche. Oh ! alors les nuits ne sont jamais assez longues, il faut plusieurs jours pour satisfaire leur sensualité. Quel avilissement pour l'homme !

» Avec une telle conduite est-il étonnant qu'ils ne sentent rien pour les choses de Dieu ! non, chers enfants, l'homme qui ne travaille pas oublie bientôt la dignité et la noblesse de sa céleste origine, il ne rougit de rien, pas même de ses actions honteuses et de ses excès avilissants qui effacent en lui l'image du créateur et le ravalent au-dessous des êtres privés d'intelligence.

» O détestable paresse, voilà tes œuvres ! toutes tes œuvres ne sont que des œuvres d'iniquité.

Il faut des vivres pour apaiser la faim, il faut des habits et de l'argent pour satisfaire ses appétits déréglés. Où les paresseux puisent-ils ces ressources ? la terre ne produit rien par elle-même et eux ne se mêlent jamais dans les travaux des hommes, jamais la sueur ne coule de leur front. Eh bien ! ils s'engraissent des sueurs et du travail d'autrui. Ils savent bien ce que coûte à l'agriculteur le pain qui doit le nourrir, et ce que coûte à l'artisan l'habit qui le couvre et l'argent qu'il tient en réserve pour subvenir aux besoins de sa famille et bien élever ses enfants. Mais les paresseux sont sans sentiment. Il faut qu'ils vivent et qu'ils s'amuse, et ils dépouillent inhumainement l'artisan et l'agriculteur de ses vivres, de ses habits et de son argent. Maudite paresse, se sont encore là tes œuvres ! C'est toi qui enfantes tous ces vols qui se multiplient d'une manière si effrayante ; c'est toi qui encombres nos prisons ! Si nous pouvions te bannir de la colonie, nous en bannirions le vice, et la geôle deviendrait inutile ; mais si Dieu, dans son infinie miséricorde, n'a pitié de nous et n'inspire l'amour du travail, l'Etat sera forcé de faire des dépenses énormes, pour élargir les prisons, qui sont déjà presque trop petites pour renfermer les nombreux voleurs que la paresse engendre tous les jours.

» Enfants qui fuyez le travail, écoutez enfin la voix de vos pères, qui ne vous parlent qu'au nom de Dieu. Nous ne pouvons sans gémir, je vous l'assure, jeter les yeux sur votre conduite! Nous ne pouvons concevoir comment vous, que nous avons tant aimés, tant exhortés et pour qui nous serions disposés à tous les genres de sacrifices, nous ne pouvons concevoir, dis-je, comment au lieu d'imiter le bel exemple de ces dignes agriculteurs, dont nous célébrons avec tant de joie la fête, vous vous êtes laissés gagner par la paresse! Il faut qu'on vous ait donné des conseils bien perfides!!! A quoi donc vous ont-ils servi? Quels sont donc les fruits que vous en avez retirés?

» Ah! de grâce, chers enfants, je vous en conjure par les entrailles de Jésus-Christ, revenez enfin de l'illusion qui vous a séduits jusqu'à ce jour. Fixez vos regards sur ces bons travailleurs; ce sont vos modèles, ils éprouvent en ce moment la vérité de ces paroles, que nous vous avons tant de fois adressées, que le temps bien employé, procurait à l'homme plus de douceurs et de consolations que tous les plaisirs et les joies du monde; ils ont pour eux le bon témoignage de la conscience; ils jouissent du fruit de leurs travaux; ils sont contents; ils sont heureux! l'ordre et la propreté règnent dans leurs cases; ils y trouvent la paix et la concorde, l'union et l'abondance; ils sont heureux, en ce beau jour; ils se voient élevés et ennoblis par le travail! Voyez-les placés devant M. le gouverneur, parmi les personnes les plus distinguées; ils sont couronnés d'honneur et de gloire! Voyez briller sur leurs poitrines une belle médaille, qu'ils pourront léguer à leurs enfants, comme un précieux souvenir, comme un témoignage et un monument de leur bonne conduite! Croyez-vous qu'ils regrettent en ce moment les sacrifices qu'ils ont faits de ces assemblées dangereuses, de ces sociétés criminelles, de ces danses et de ces divertissements qui ont tant d'attraits pour vous, et qui absorbent toute votre existence. Oh! non, chers enfants, ils s'applaudissent au contraire des sages précautions qu'ils ont su prendre pour les éviter; ils bénissent Dieu, de toute l'effusion de leur âme, de leur avoir inspiré l'amour et le goût du travail, et tous les jours de leur vie, ils compteront avec un indicible plaisir, toutes les heures qu'ils ont consacrées

à un travail qui a été si magnifiquement et si solennellement récompensé. Ils pourront, avec un légitime orgueil, parcourir toutes les habitations, et s'écrier avec transport : Non, non, le travail ne déshonore pas l'homme; voyez comme la nation sait reconnaître les services que les agriculteurs rendent à la société! Vous pouvez tous, chers enfants, aspirer aux mêmes honneurs et au même bonheur; suivez le bel exemple de ceux qui viennent d'être couronnés, ne vous écarterez pas des sages conseils que vous a donnés notre digne gouverneur! Il est constamment occupé de votre bien-être et de votre bonheur; c'est pour vous qu'il a renoncé aux joies de la patrie, aux douceurs de la famille. Mais, comme il vous l'a dit, ce n'est pas un travail de quelques jours qui peut vous honorer, mais un travail bien entendu, bien assidu. Ne travailler que deux ou trois jours par semaine, ne travailler que pour faire des vivres ce serait ne rien faire; ce serait tromper nos espérances, et ce serait une injustice envers les habitants, que vous mettriez dans l'impossibilité de vous payer un salaire. Suivez ses conseils, chers amis, suivez la sage direction que son cœur paternel voudra bien vous donner, et, j'en ai l'assurance, toutes les fois que j'aurai le bonheur de me trouver au milieu de vous, je pourrai vous donner des éloges bien mérités, et mon cœur sera satisfait, et l'an prochain, à pareille époque, nous pourrons à juste titre vous proclamer les pères nourriciers de la colonie.

» Monsieur le Gouverneur,

• C'est pour la première fois que j'ai l'honneur d'annoncer devant vous la parole sainte; je ne pouvais trouver une occasion plus favorable pour vous exprimer tout ce que nous éprouvons, pour vous, de confiance et de vénération.

» Aussitôt que la terrible épidémie, qui a choisi parmi nous tant de chères victimes, nous eut ravi un gouverneur bien-aimé, qui ne respirait que pour le bonheur de la Guyane, une prière ardente monta de toute part vers le ciel, pour demander à Dieu un gouverneur selon son cœur, pour continuer l'œuvre de régénération de la colonie. Dieu se hâta de consoler notre affliction; votre nomination fut connue, et on ne parla que de votre zèle, de votre dévouement, de la sagesse qui préside à vos conseils, et de cette bonté si touchante qui vous caractérise,

et, au milieu de nos douleurs, nous sentîmes l'espérance renaître dans nos âmes.

» En vous voyant au milieu de nous, orné de toutes les qualités éminentes qui vous distinguent, nous nous plaignons à le proclamer hautement : Jamais prière ne fut plus fidèlement exaucée. Cette première faveur du ciel nous donne l'assurance qu'il exaucera les vœux que nous lui offrirons tous les jours pour vous. Il bénira vos projets, il dirigera lui-même votre œuvre, qui est la sienne. La grande mission qui vous est confiée est sans doute hérissée de difficultés ; mais, ne craignez rien, Monsieur le gouverneur, Dieu nous protège ; il les aplanira toutes, il disposera lui-même les cœurs de cette population, et toutes vos paroles et tous vos conseils seront reçus comme des oracles, et vous aurez la consolation de voir tous vos efforts couronnés d'un plein succès.

» *Honneur aux bons Travailleurs !*

» *Vive l'Agriculture !* »

La cérémonie religieuse a été terminée par le *Te Deum*.

En sortant de l'église, le cortège est retourné à l'hôtel du gouvernement, où tous ces braves travailleurs ont été reçus et complimentés par M^{me} DE CHABANNES.

A midi, les lauréats, les chefs de service, les principaux fonctionnaires, les juges de paix et les commissaires-commandants des quartiers se sont réunis de nouveau dans les salons de l'hôtel du Gouvernement, où ils étaient invités à déjeuner.

Au milieu de ce banquet, où régnait la plus bienveillante et la plus affectueuse cordialité, l'œil se plaisait à suivre les décorations nouvelles alternant avec les décorations des fonctionnaires, non moins belles, non moins glorieuses que celles-ci. La pensée aimait à s'attacher sur cette réunion de convives d'origine et de position diverses, qui rappelait la table des patrons et des clients à Rome, mais où du moins les égards et la déférence étaient sans bassesse, la bienveillance et la protection sans orgueil. C'était *l'extolle illos* du *Te Deum*, mis en pratique, l'entrée du travailleur manuel dans la cité.

M. le gouverneur, qui avait commencé par porter la santé du président de la République, porta ensuite celle des travailleurs, en faisant le vœu de les voir, au prochain anniversaire de l'émancipation, réunis autour de lui en plus grand nombre. — Au moment où l'un d'eux répon-

daît par la santé de M. le gouverneur, un chœur, placé dans la galerie, entonna le chant grave et doux de Pierre DUPONT, intitulé *le Chant des Travailleurs* :

Travaillons (*bis*), mes frères,
Le travail fait des jours prospères,
Travaillons pour l'humanité;
Secourons toutes les misères,
Le travail, c'est la liberté.

Ce n'est qu'à 5 heures de l'après-midi que les invités ont quitté l'hôtel du Gouvernement, pour se mêler à la fête qui commençait au dehors. Sur la place d'Armes et la Savane se pressait une affluence à laquelle on n'est plus habitué à Cayenne; les danses s'étaient formées autour de l'estrade, où s'était d'abord installée la musique du bataillon, dont les fanfares avaient courtoisement cédé la place au son du gros tambour indigène.

Tout était plein de mouvement et de vie aux environs. A neuf heures du soir, la population, fidèle à ses habitudes paisibles et régulières, s'écula tranquillement en divers sens, et avant 10 heures la ville était rentrée dans le silence.

Nous avons appris que le lauréat du prix supérieur, *Paul DUNEZ*, avait exprimé à M. le gouverneur l'intention d'offrir la bourse dont le décret du 27 avril lui laisse la disposition, à la famille de son ancien maître, dans laquelle se trouve un jeune garçon de douze ans.

Cet acte, qui honore à la fois le patron et l'ouvrier, est un de ceux que l'on est heureux de pouvoir signaler.

La journée du 10 août 1851 a été bonne pour le pays. Le souvenir, encore récent de l'émancipation, suffisait à la rendre grande et belle. L'association de la fête du travail avec cette idée en a fait une journée utile, profitable à tous, où tous peuvent trouver une espérance en un avenir meilleur, et doivent, en tout cas, puiser un enseignement.

Cayenne, le 10 août 1851.

L'Ordonnateur, Directeur de l'intérieur,

REISSER.

Vu : *Le Gouverneur,*

O. DE CHABANNES.







